



créer son entreprise dans le cadre d'une bourse cifre

Par **brech**, le **01/02/2013** à **21:44**

Bonjour,

Je viens de terminer mon Master II "recherche". Suite à cela, je compte poursuivre eu doctorat dans le cadre d'une bourse "cifre". Est il possible de créer sa propre entreprise (bureau d'étude) et de financer son poste de responsable de structure dans le cadre d'une bourse cifre.

Par **lexconsulting**, le **01/02/2013** à **21:54**

Bonjour

La bourse CIFRE est une convention tripartite entre le candidat, l'entreprise et un laboratoire extérieur

Le candidat doit être salarié et encadré par 2 directeurs de travaux (un enseignant chercheur et un chercheur de l'entreprise), ce qui exclut qu'il soit lui-même le dirigeant d'entreprise.

Dans la mesure où si vous êtes à la fois le candidat et l'entrepreneur, il n'existe pas de lien de subordination et pas d'encadrement par un directeur de travaux au sein de l'entreprise.

La réponse à votre question est donc négative.

Bien Cordialement

LEX CONSULTING

<http://www.lexconsulting.fr>

Par **brech**, le **01/02/2013** à **22:39**

Merci pour cette réponse très claire. Du coup cela complique ma tâche, pas facile de trouver une entreprise qui veut bien jouer le jeu..... car malgré tout, mon intégration au sein de l'entreprise à un coût pour cette dernière.